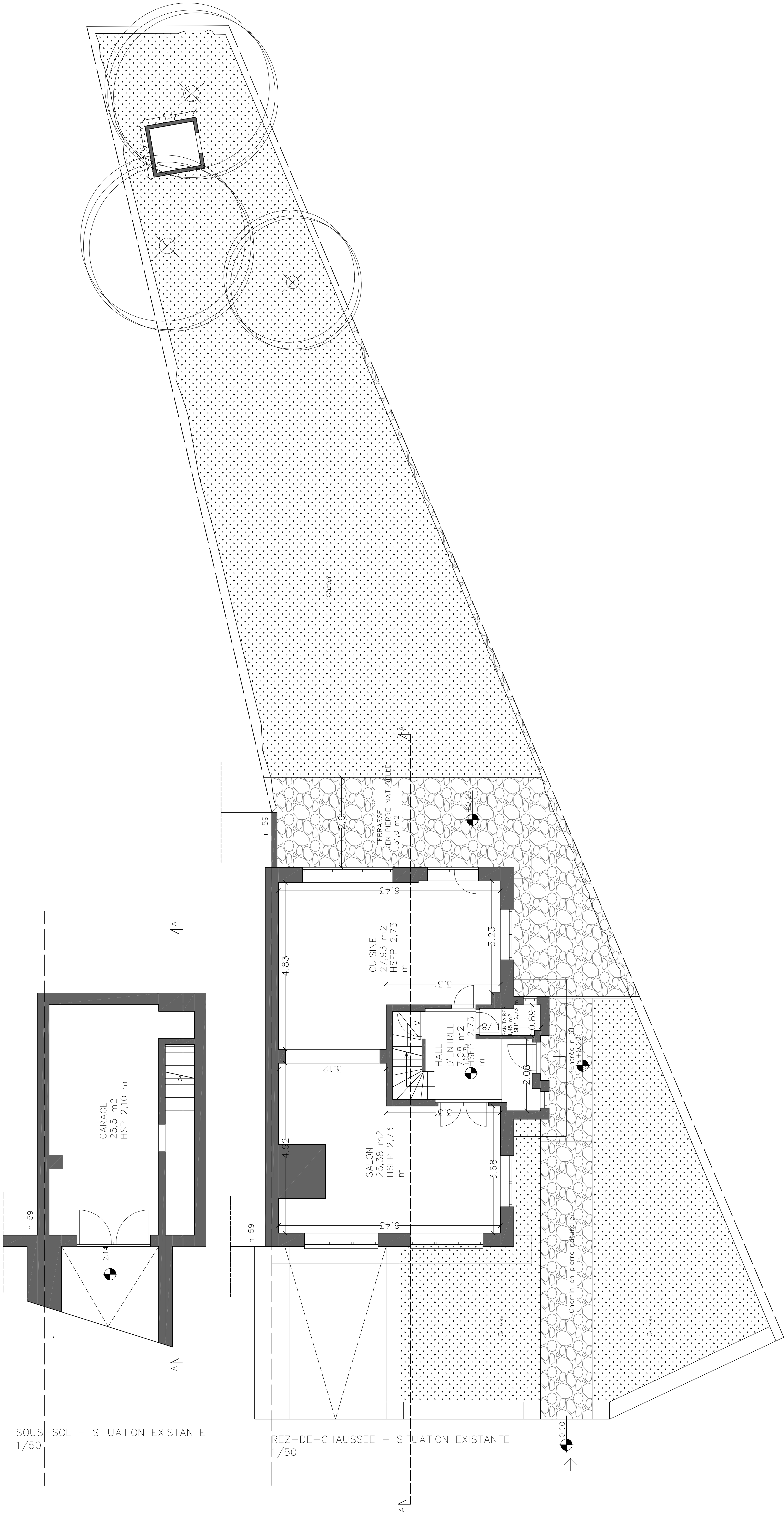




PLANS – Situation de DROIT permis du 1955
 FACADES – Situation de DROIT permis du 1955
 COUPE AB – Situation de DROIT permis du 1955

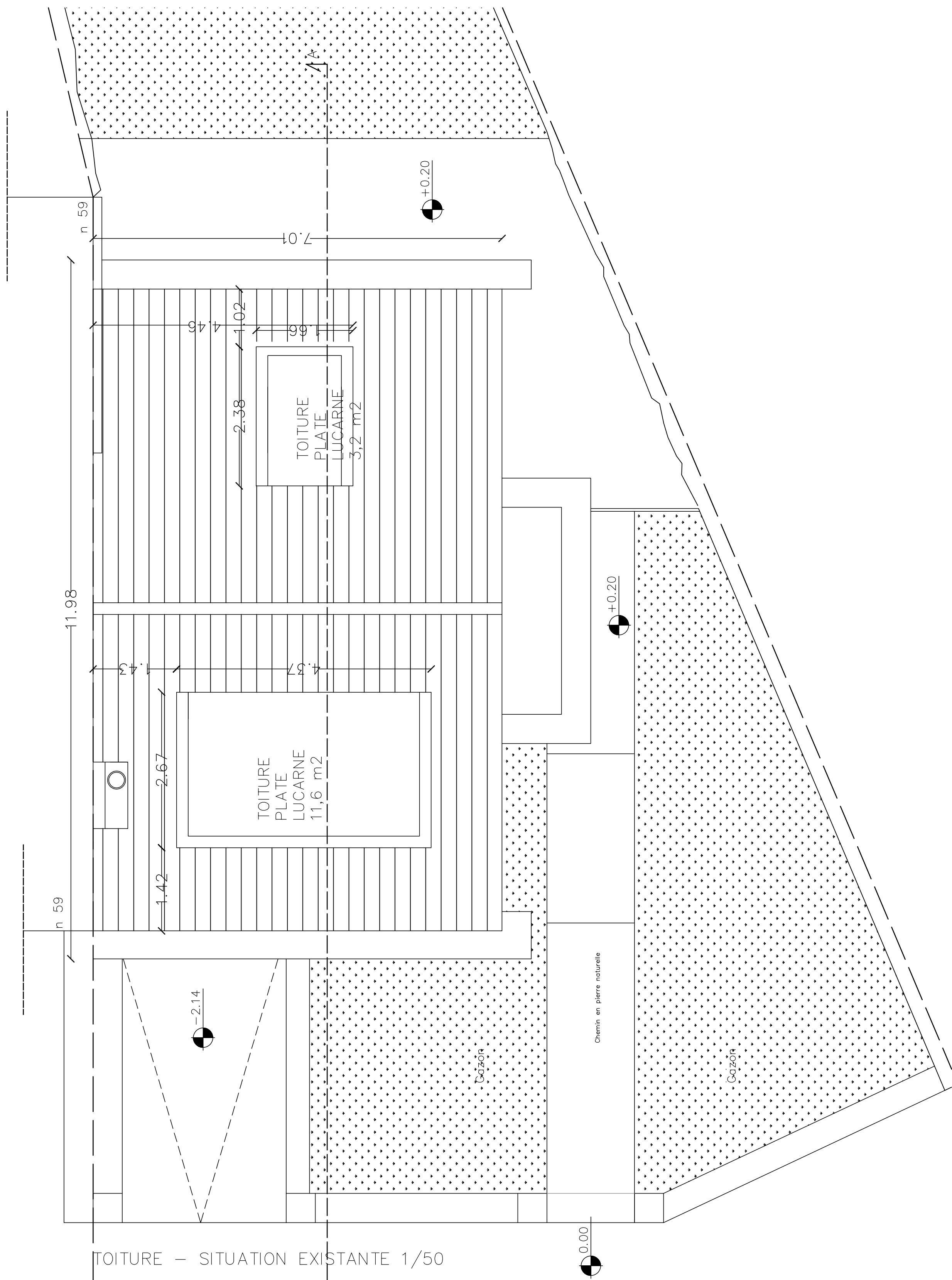
Ces documents sont des plans de demande de permis et ne sont pas des plans d'exécution. Toutes les cotations sont données à titre indicatif: elles doivent être vérifiées par l'entrepreneur et par les techniciens spécialisés avant début de travail.

Tout début de chantier devra faire l'objet d'une notification aux architectes auteurs, par défaut, responsables de l'exécution.

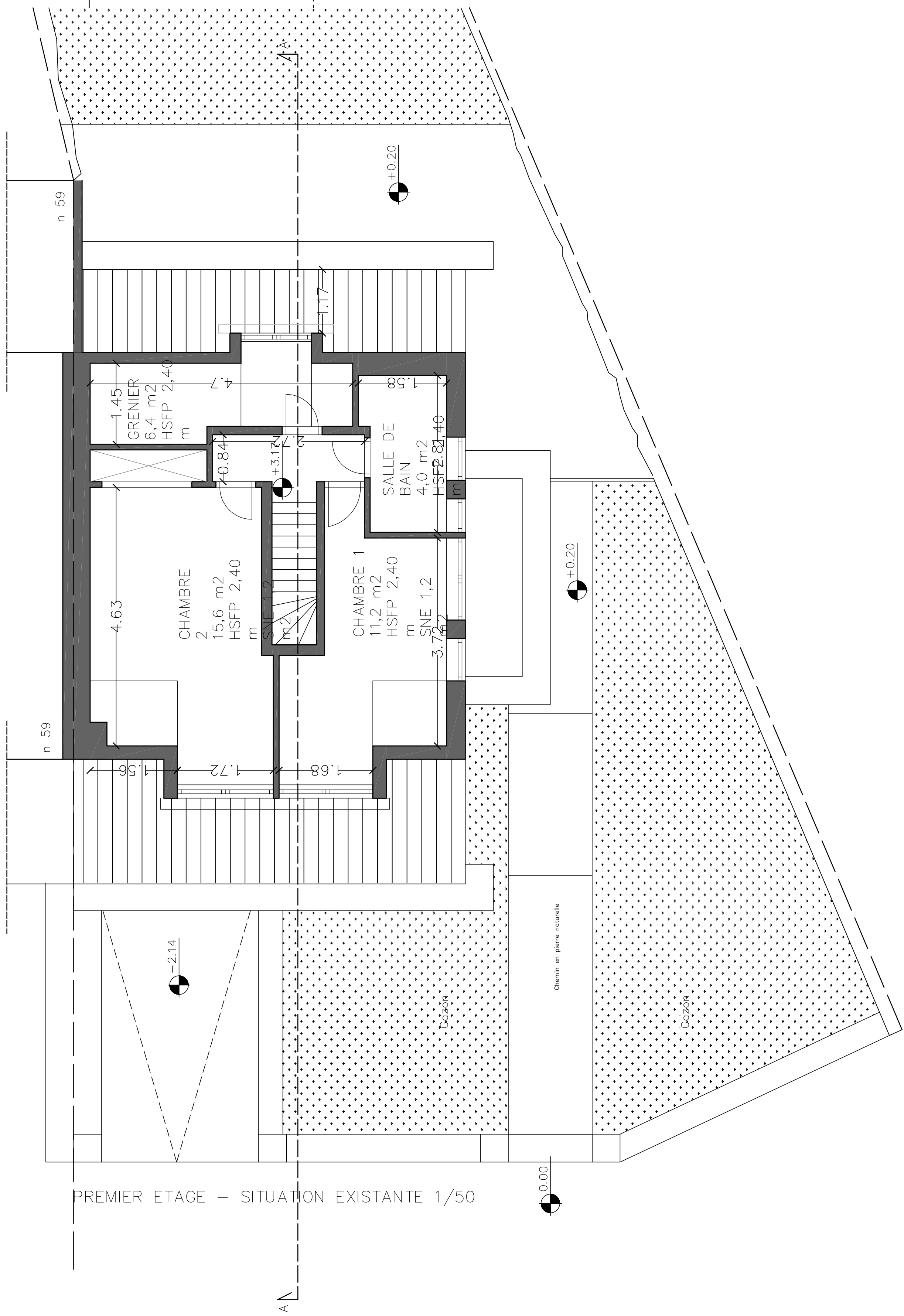


SOUS-SOL – SITUATION EXISTANTE
1/50

REZ-DE-CHAUSSEE – SITUATION EXISTANTE
1/50



TOITURE – SITUATION EXISTANTE 1/50



PREMIER ETAGE – SITUATION EXISTANTE 1/50

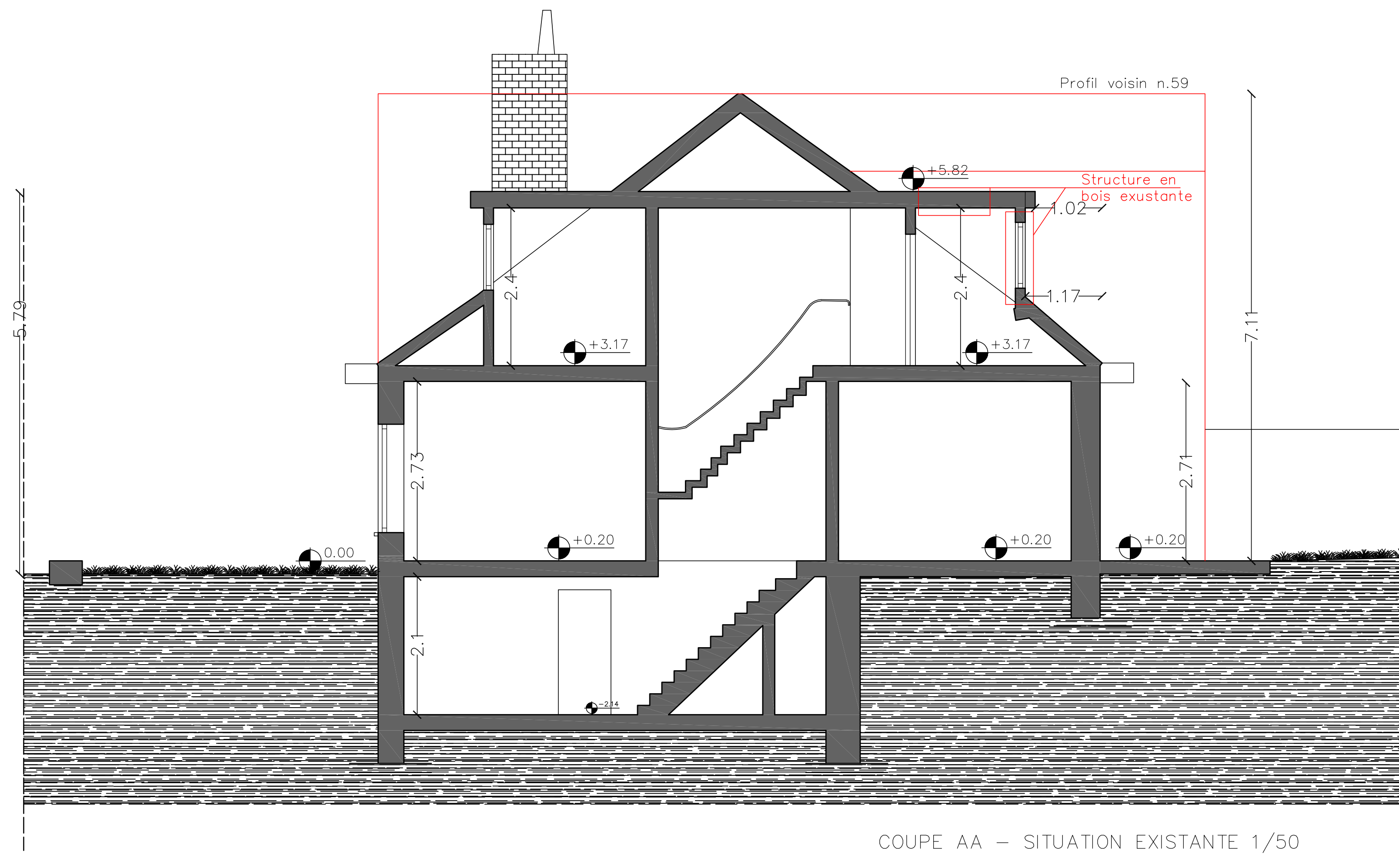
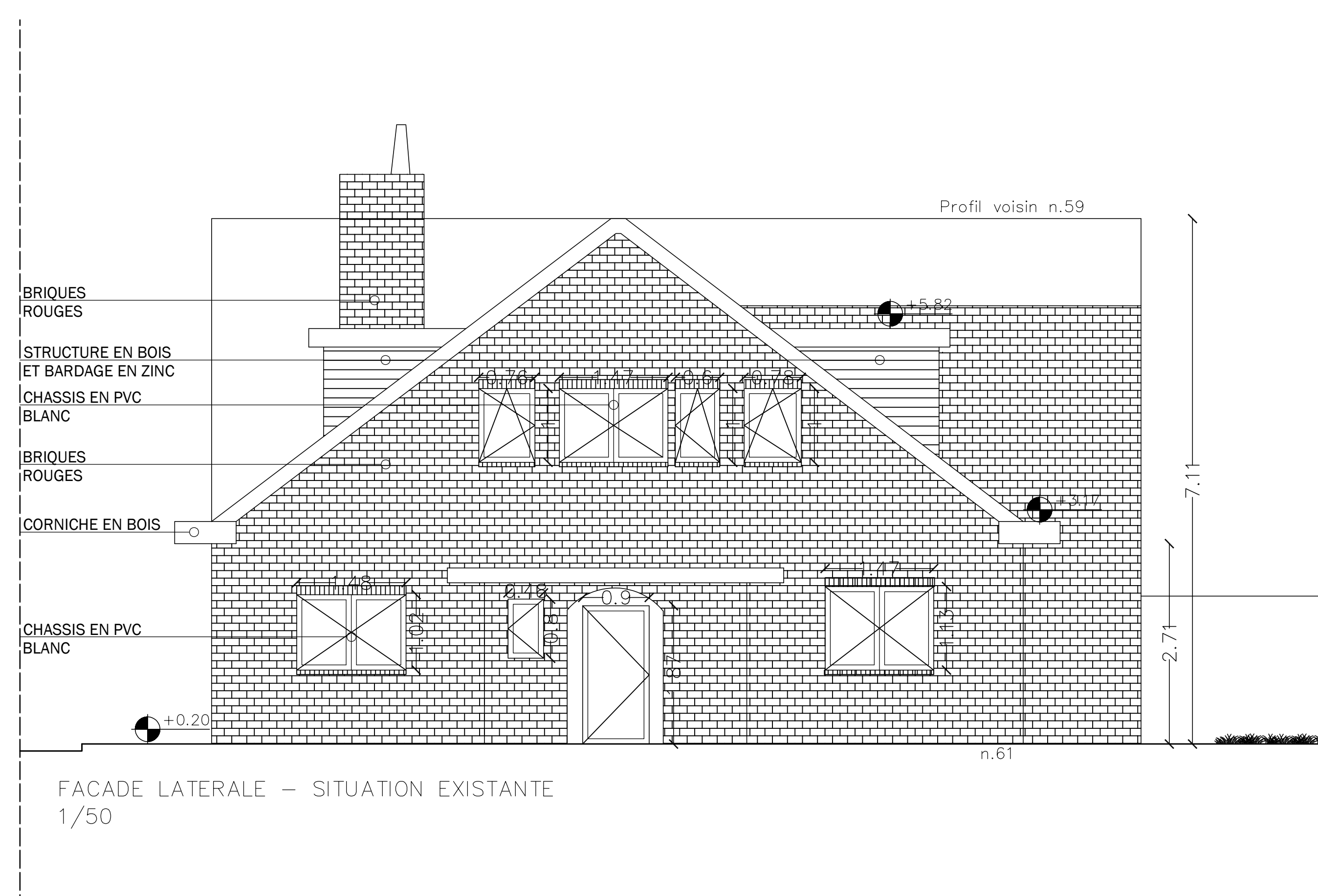
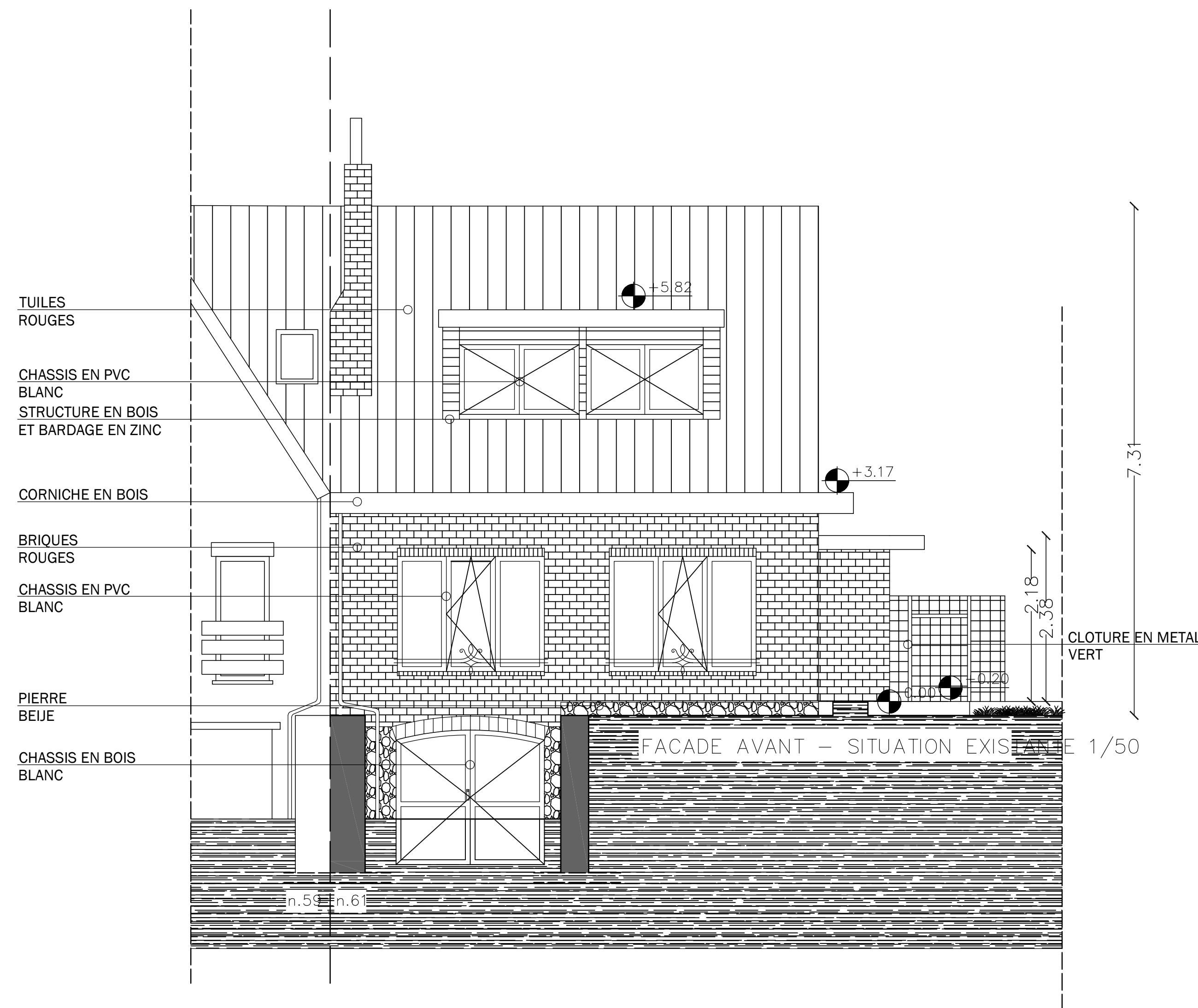
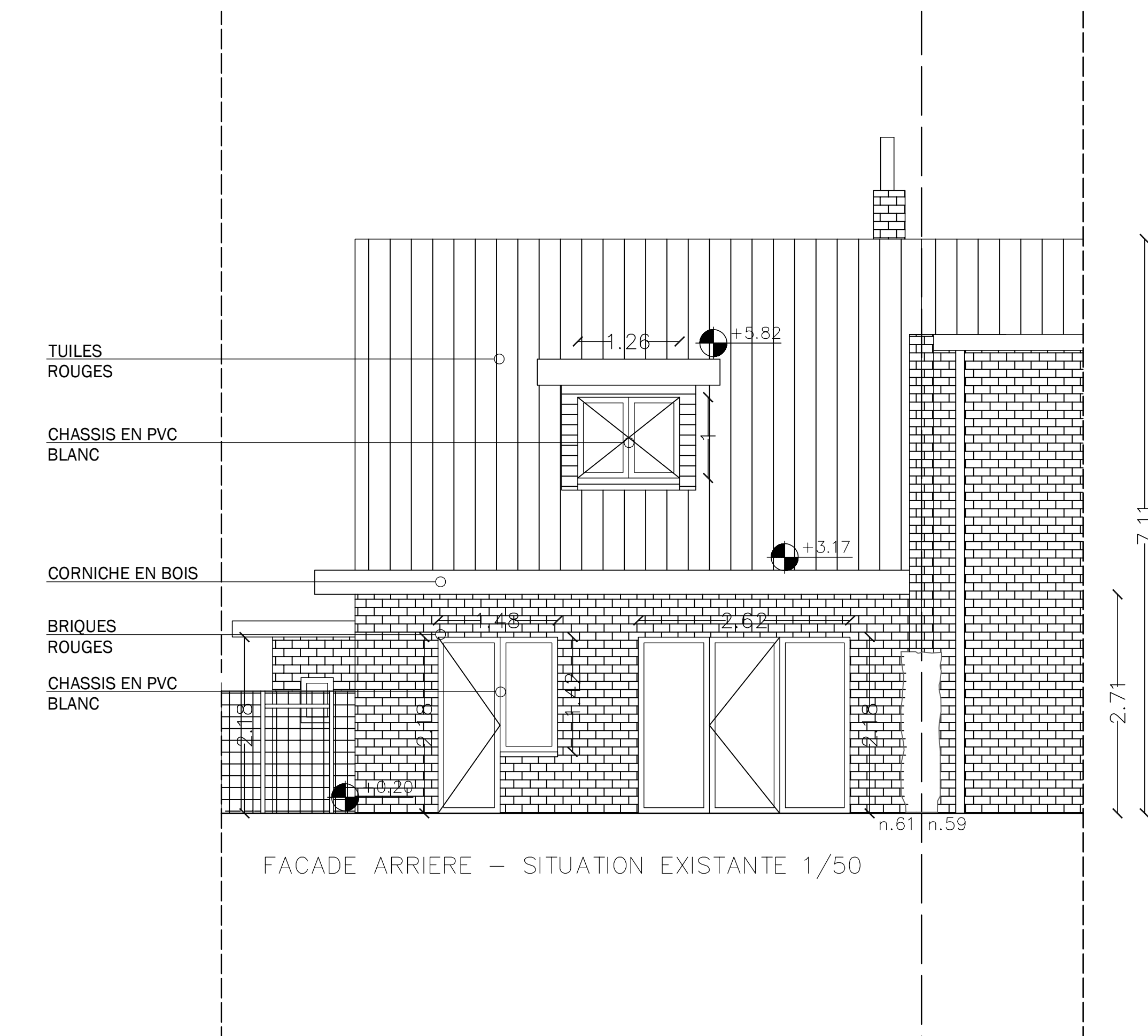
DEMANDE DE PERMIS POUR LA REALISATION D'UNE LUCARNE EN FACADE ARRIERE
POUR RENDRE HABITABLE LE GRENIER PLUS REGULARISATION CHASSIS EN FACADE
AVANT

REGION	BRUXELLES CAPITALE
COMMUNE	1200 – WOLUVE SAINT-LAMBERT
ADRESSE	CHAUSSÉE DE STOCKEL 61
PROPRIETAIRE	
ARCHITECTE (Inscrit à l'ordre) / Société	

PLANS – Situation EXISTANTE

ECHELLE	1/50
NUMERO	2/4
DATE	
INDEX	

Ces documents sont des plans de demande de permis et ne sont pas des plans d'exécution. Toutes les cotations sont données à titre indicatif, elles doivent être vérifiées par l'entrepreneur et par les techniciens spécialisés avant début de travaux.
Tout début de chantier devra faire l'objet d'une notification aux architectes auteurs, par défaut, responsables de l'exécution.



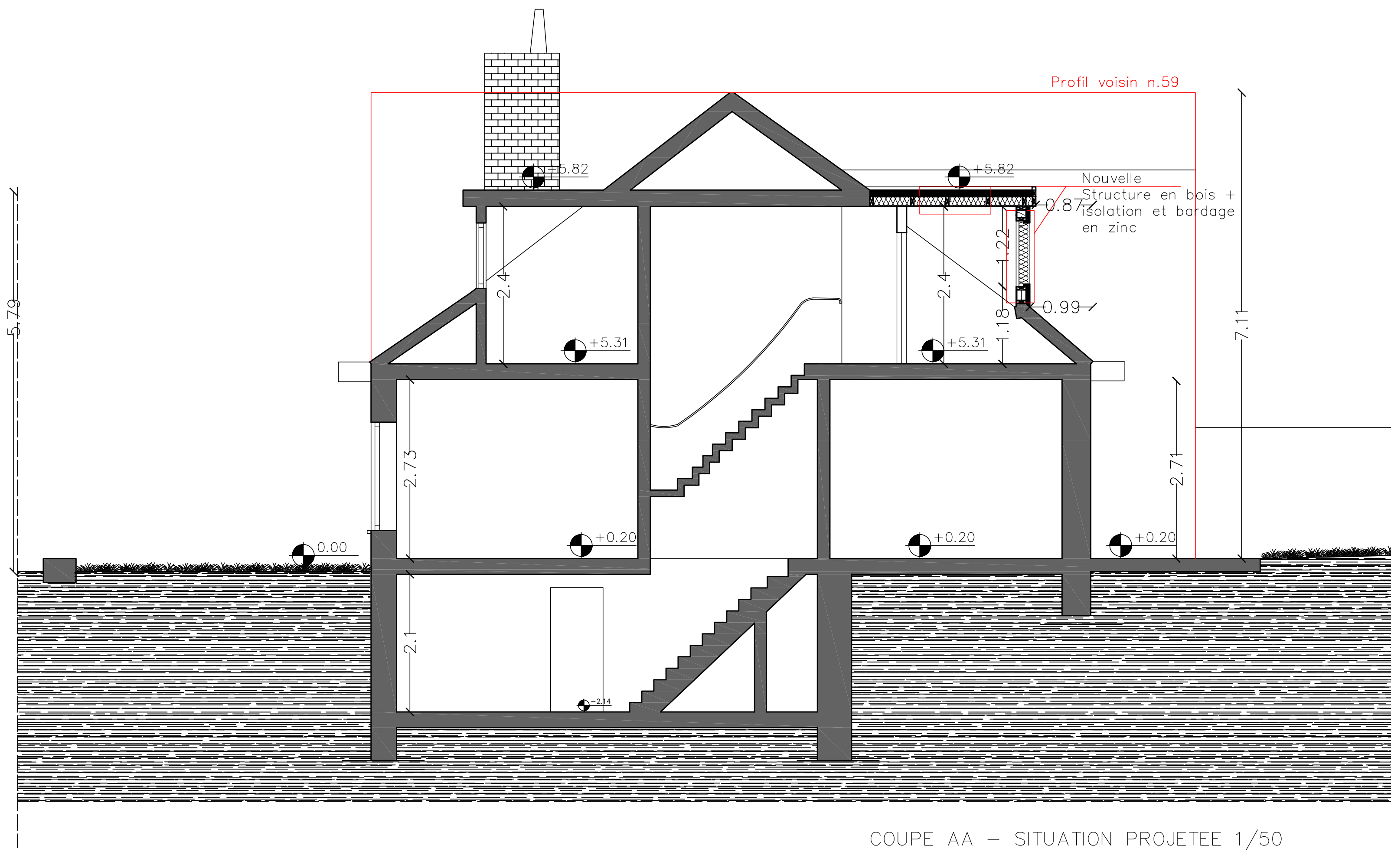
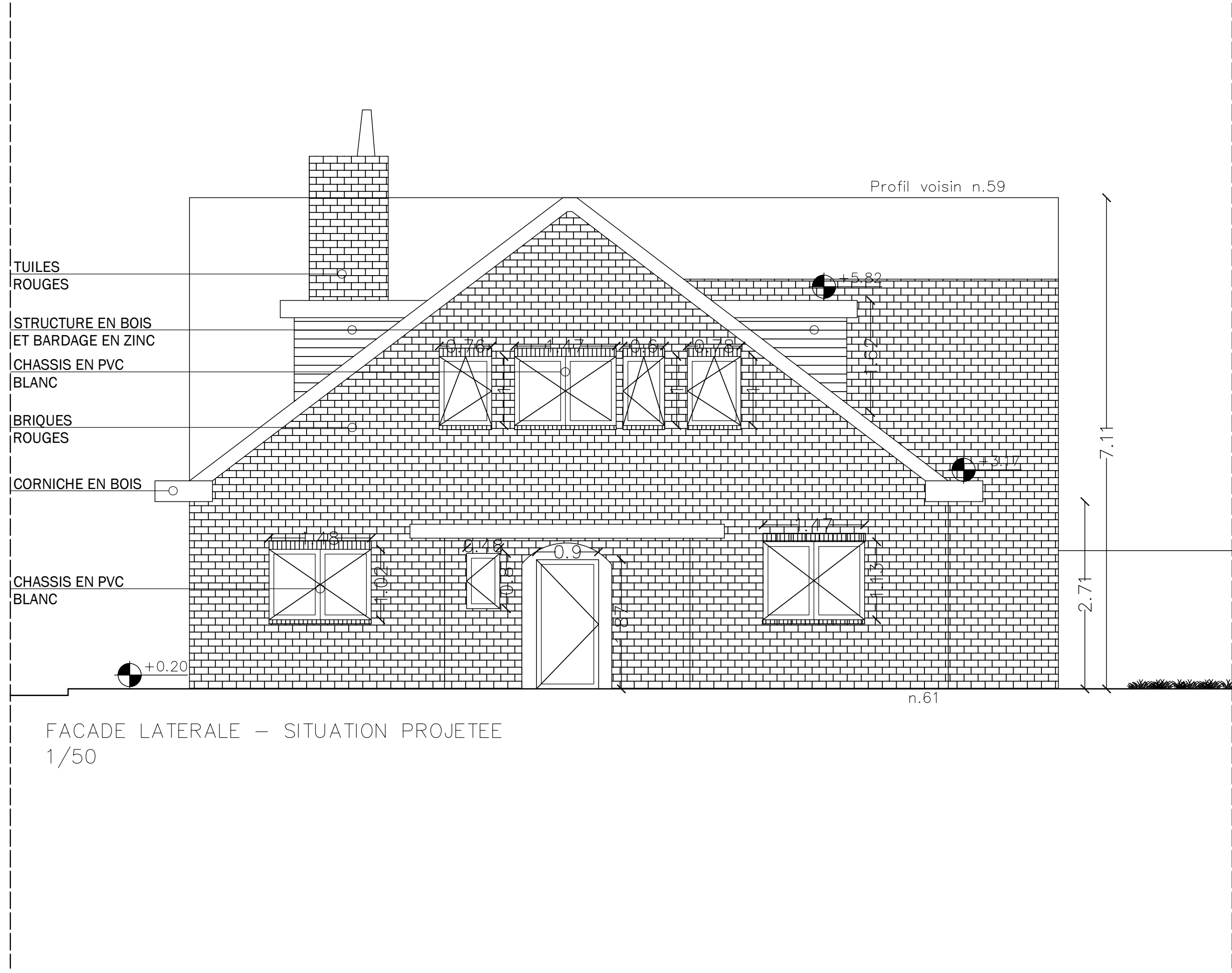
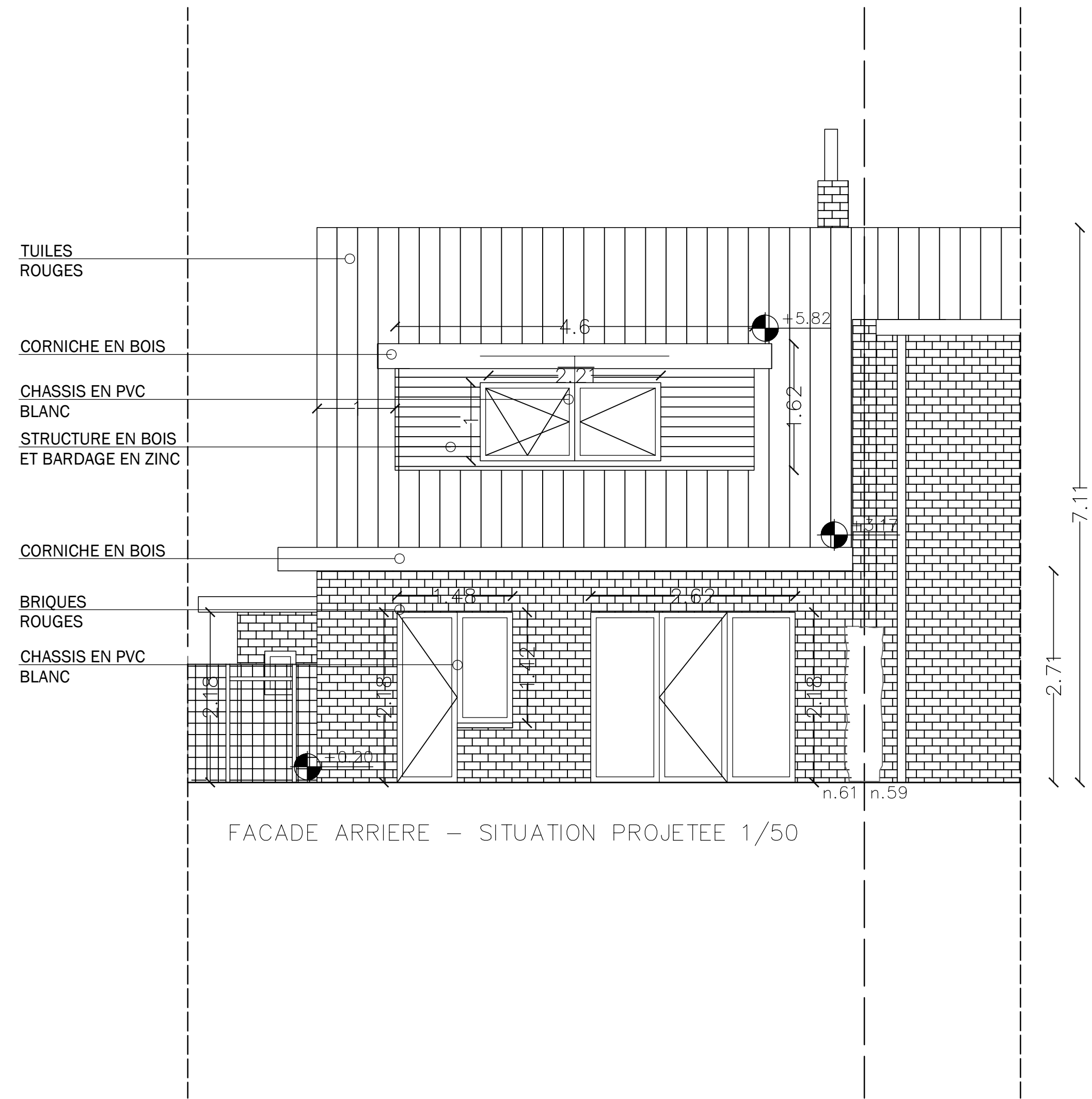
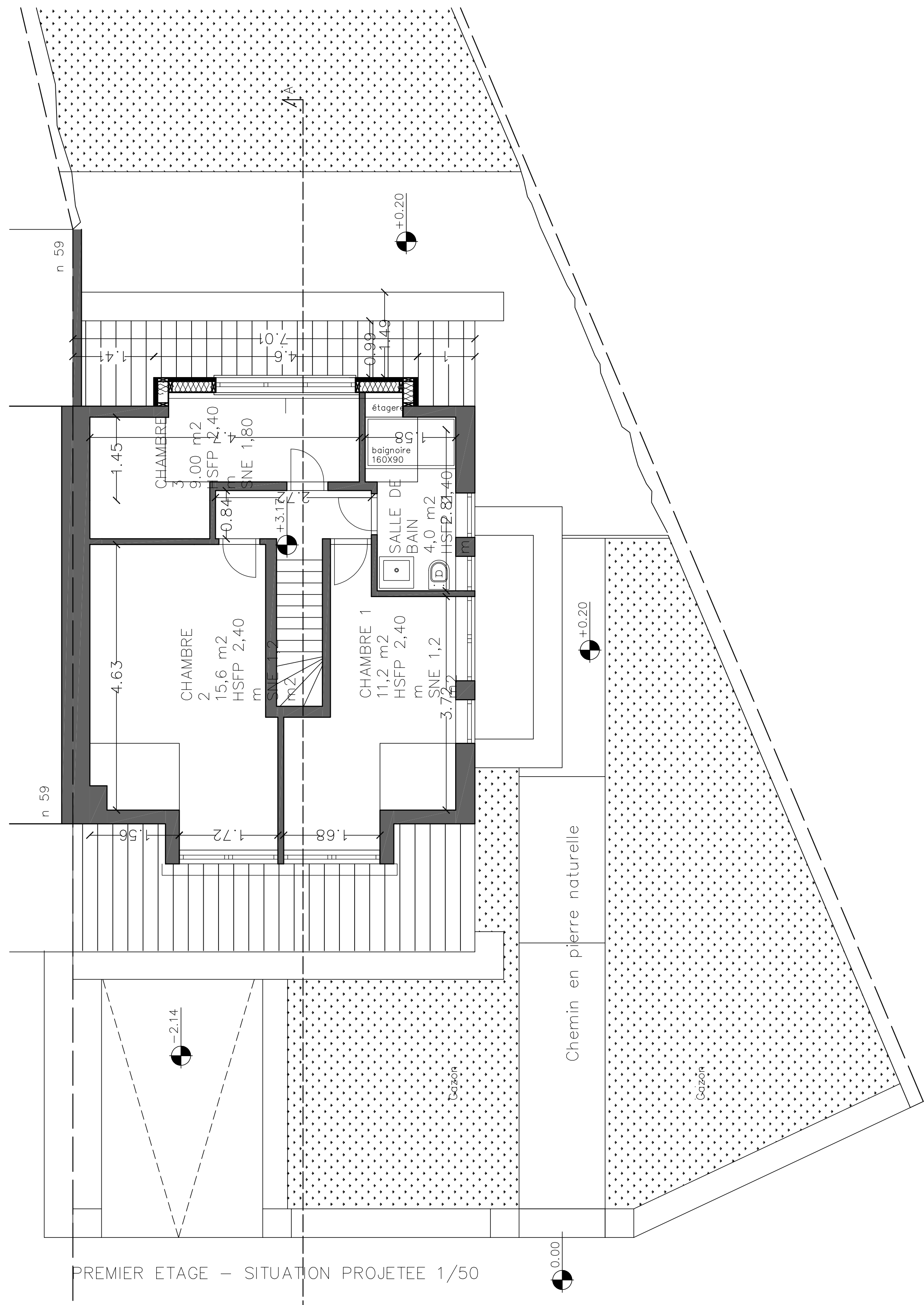
DEMANDE DE PERMIS POUR LA RÉALISATION D'UNE LUCARNE EN FACADE ARRIERE
POUR RENDRE HABITABLE LE GRENIER PLUS REGULARISATION CHASSIS EN FACADE
AVANT

REGION	BRUXELLES CAPITALE
COMMUNE	1200 - WOLUVE SAINT-LAMBERT
ADRESSE	CHAUSSÉE DE STOCKEL 61
PROPRIETAIRE	
ARCHITECTE (inscrit à l'ordre) / Société	

FACADES ET COUPE – Situation EXISTANTE

ECHELLE	1/50
NUMERO	3/4
DATE	
INDEX	

Ces documents sont des plans de demande de permis et ne sont pas des plans d'exécution. Toutes les cotations sont données à titre indicatif: elles doivent être vérifiées par l'entrepreneur et par les techniciens spécialisés avant début de travaux.
Tout début de chantier devra faire l'objet d'une notification aux architectes auteurs, par défaut, responsables de l'exécution.



DEMANDE DE PERMIS POUR LA REALISATION D'UNE LUCARNE EN FACADE ARRIERE POUR RENDRE HABITABLE LE GRENIER PLUS REGULARISATION CHASSIS EN FACADE AVANT	
REGION	BRUXELLES CAPITALE
COMMUNE	1200 - WOLUVE SAINT-LAMBERT
ADRESSE	CHAUSSÉE DE STOCKEL 61
PROPRIETAIRE	
ARCHITECTE (inscrit à l'ordre) / Société	

PLAN, COUPE ET FACADES – Situation PROJETEE

ECHELLE	1/50
NUMERO	4/4
DATE	
INDEX	

Ces documents sont des plans de demande de permis et ne sont pas des plans d'exécution. Toutes les cotations sont données à titre indicatif: elles doivent être vérifiées par l'entrepreneur et par les techniciens spécialisés avant début de travaux.
Tout début de chantier devra faire l'objet d'une notification aux architectes auteurs, par défaut, responsables de l'exécution.